

# LA GAZETTE DE SOREL,

JOURNAL DU DISTRICT DE RICHELIEU.

G. I. BARTHE, RÉDACTEUR-EN-CHEF.

[AIDÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATEURS.]

VOL. I.

SOREL, MARDI MATIN, 2 MARS 1858.

No. 30.

## NOUVELLES D'EUROPE.

### ARRIVÉE DE L'ANGLO-SAXON.

Portland, 23 février 1858.

L'Anglo-Saxon de Liverpool est arrivé à 5 heures P. M. à Portland, avec 71 passagers. Il a été retenu pendant douze heures au Cap Race par la glace. L'America était arrivé à Liverpool le 9 à 9 heures A. M.

Les nouvelles ne sont que la confirmation de celles apportées par le dernier vapeur.

En Angleterre on s'occupait de la question des réfugiés. La demande du gouvernement français a été reçue par des discours très sarcastiques à la Chambre des Communes. On cite entr'autres celui de M. Roebuck.

Cependant la demande de lord Palmerston de soumettre un bill pour amender la loi relative aux conspirations, a été accordée par 299 contre 99.

La banque de France a réduit le taux de l'escompte à 4 1/2 pour cent.

Des difficultés se sont élevées entre le gouvernement français et la confédération suisse au sujet des réfugiés. La Suisse n'est pas disposée à les limiter à l'intérieur.

De nouveaux commissariats de police ont été institués en France pour surveiller les frontières.

Le Morning Post dit qu'un des principaux auteurs de l'attentat contre Louis Napoléon est un Anglais, nommé Thomas Allpo, ancien membre du Stock exchange.

### Le Grand Tronc.

Nous reproduisons aujourd'hui la fin de l'article dont nous avons commencé la publication dans notre dernier numéro. Nos lecteurs remarqueront que cette partie, pour renfermer de très bonnes considérations, est néanmoins saturée d'une teinte un peu forte d'opposition. Aussi, nous devons dire que si les prévisions de l'auteur devaient se réaliser, relativement à un nouvel aide à la Compagnie du Grand Tronc, ce serait à désespérer pour toujours de la moralité de nos hommes publics, si l'on se remet en mémoire les promesses que ministres et ministériels nous ont faites quant à cela.

La société des Indes et celle de la Baie d'Hudson sont des sociétés particulières qui, si elle s'établissaient aujourd'hui en Canada ne pourraient guère avoir l'influence que le Grand Tronc exerce sur le gouvernement et pour le gouvernement, dont il est un des ressorts contre les volontés et les intérêts populaires. On condamne, cependant, l'autorité despotique de ces compagnies qui retiennent les peuples sur lesquels elles commandent dans l'abrutissement, la misère et la stagnation.

Un ministre nouveau, M. S., dans son adresse à ses électeurs s'est permis de leur dire naïvement ou malicieusement qu'il désirait obtenir un acte de l'Angleterre pour diminuer la puissance de la compagnie de la Baie d'Hudson et pour nous permettre de coloniser ce vaste pays.

Nous savons bien que la compagnie de la Baie d'Hudson n'a aucune raison d'exister selon le droit naturel, le droit des gens et le droit national, et que le plus tôt elle disparaîtra le mieux ça sera pour réparer le mal qu'elle a fait, et produire le bien qu'elle a empêché. Mais si M. S. a cru que l'administration dont il fait partie voudrait ou pourrait procurer aux Canadiens des avantages à coloniser la Baie d'Hudson, lorsqu'elle ne peut pas ou ne veut pas coloniser le Bas-Canada à 15 lieues de Montréal, à quelques milles de St. Hyacinthe, il a certainement plus de bonhomie que nous lui en aurions supposé.

Si (ce qui est plus probable), il n'a touché ce sujet que pour faire preuve de diplomatie et montrer son zèle pour le bien du pays, il l'a fait au mépris de ce qu'il doit au bon sens de ses compatriotes. Il y a, de sa part, légèreté ou malice, pour ne pas tout dire, à les croire assez sots pour regarder comme un bienfait du gouvernement de leur obtenir la liberté de s'établir à la Baie d'Hudson, et de les engager d'y aller plutôt que de se diriger vers les Etats-Unis, lorsqu'il se voit obligés d'émigrer faute de pouvoir trouver dans leur patrie le salaire du travail qui les ferait y vivre contents.

Nous avons peine à croire qu'un homme sérieux ait voulu faire une question d'intérêt social d'une proposition qui a si peu d'actualité, tel qu'il l'a énoncée.

Quoiqu'il en soit de ces conséquences qui, d'ailleurs, sont communes à nos ministres, ce qu'il nous devoit de leurs pensées nous prouve qu'il reconnaît en principe qu'il est contraire à la science politique d'appuyer le monopole de telles sociétés et de leur donner place dans les conseils et les décrets des états. Mais en pratique (comme il s'agit de sociétés éloignées qu'on n'a aucun motif de mêler), on contredit ses principes et son langage en se prêtant de toute manière à donner au Grand Tronc le pouvoir de faire gouverner la province selon ses vues particulières. Contradiction qui signifie que nos administrateurs ont pris la détermination de toujours sacrifier les intérêts généraux, pour satisfaire plus tôt leur ambition.

Nous reprenons notre pensée. Ceux qui n'ont pas l'intention de donner le change à l'opinion publique et qui savent un peu l'histoire du développement et du mouvement de l'industrie moderne, ne font aucun doute que les travaux du Pont Victoria seraient aussi avancés, sinon davantage, alors même que nous nous serions inondés plus avariés de nos prêts, ou plutôt de nos dons à cette compagnie. Et nous aurions les ressources qui nous manquent pour des améliorations plus pressantes.

Maintenant qu'on y prenne garde ! Le Grand Tronc a déourné annuellement de leur application légitime quelques milliers de louis de l'argent que nous lui avons prodigué, pour le prodigier à son tour, en largesses plus ou moins licites, en faveur de ceux qui, avec quelque talent, se font les partisans de sa cause.

Nonobstant les protestations de M. Rose et de plusieurs ministres, nonobstant l'opinion de beaucoup de ministériels et de l'opposition entière, nous craignons fort que l'intention du gouvernement ne soit encore de lui concéder ce qu'il avouera. Il n'était pas même nécessaire des deux hommes qu'il vient d'appeler au cabinet pour légitimer ces craintes.

Nos gouvernants nous ont enseigné à n'avoir aucune confiance dans leur promesses et nous avons raison de croire que ministres et ministériels qui se sont fait élire à force d'argent, se sont promis de ne pas faire le sacrifice de semblables dépenses, mais qu'ils s'intéressent à ce que le Grand Tronc obtienne encore de nos chambres un nouvel emprunt : les procureurs et directeurs de la compagnie, pour voir continuer et augmenter leurs émoluments, par manière de compensation, les autres moyennant quelque bonus capable de les rembourser de leurs pertes d'élection. (1)

Mais nous disons de suite ce que le pays tout entier dirait plus tard d'une majorité du parlement qui serait capable de sanctionner une telle mesure, — cette majorité se serait laissée gagner par des influences indues à sacrifier les intérêts du pays.

Et il nous faudrait chasser les vendeurs du temple afin d'empêcher qu'ils ne saccagent et démolissent notre édifice social pour élever sur ses ruines le luxe et la pompe de leurs fortunes privées.

### Le grand serpent de mer.

Ce monstre problématique revient encore sur l'eau ainsi qu'il résulte du rapport suivant publié dans le Times de Londres, d'après un extrait d'un journal météorologique tenu pour la chambre de commerce.

« A bord du Castilian, samedi 12 décembre, à dix milles de l'extrémité nord-est de Ste.-Hélène, le cap au nord-ouest. »

« A six heures et demie de l'après-midi, par un temps couvert et une forte brise, le navire filant douze milles à l'heure, les officiers et moi-même nous tenions à la poupe sous le vent, regardant du côté de l'île, lorsque nous fûmes surpris de voir un énorme animal marin qui élevait sa tête au-dessus de l'eau, à vingt mètres du navire. Il disparut soudain pendant une demi-minute, et reparut bientôt de la même façon, nous montrant distinctement son cou et sa tête, à dix ou douze pieds au-dessus de l'eau. Sa tête avait la forme d'une longue bouée d'un diamètre que j'évalue à 7 ou 8 pieds dans sa plus grande largeur, avec une sorte de rouleau ou poche de peau détendue qui l'enroulait à deux pieds du sommet.

(1) Il est bruit dans le public que la compagnie de la Baie d'Hudson a fait quelque part des bons respectables à l'occasion de la vente que le gouvernement lui a faite de 50,000 arpents de terre moyennant £50, bien comptés. Dans ce cas nous aurons deux compagnies étrangères pour contrôler nos affaires et diriger les actes administratifs de MM. Cartier, Rose et autres amis du peuple.

« L'eau était décolorée à plus de cent pieds autour de sa tête, à tel point qu'à la première apparition, mon impression fut que le navire était dans les eaux de quelque irruption volcanique se reproduisant depuis mon dernier passage dans ces parages. Mais à la seconde apparition, ces craintes furent complètement dissipées, et nous demeurâmes convaincus que nous avions sous les yeux un monstre de dimensions extraordinaires qui semblait se diriger lentement vers la terre.

« Le bâtiment allait trop vite pour nous laisser le temps de monter en haut de la mâture pour nous faire une idée exacte de son extrême longueur ; mais d'après ce que nous avons vu du tillac, nous concluâmes qu'elle devait être de plus de 200 pieds. Le contre-maître et quelques hommes de l'équipage qui voyaient le monstre de la hune de misaine, déclarant que sa longueur était de plus du double de celle du navire, auquel cas, elle eût été de 500 pieds. Quoi qu'il en soit, l'animal, j'en suis certain, appartenait au genre des serpents. Sa tête était de couleur sombre et couverte de taches blanchâtres. Comme nous avions en ce moment une lourde voile dehors, je ne pouvais voir de bord sans danger, et c'est ce qui m'a empêché d'examiner plus longtemps ce Leviathan des abîmes. »

George-Henry Harrington, commandant, William Davies, 1er officier, Edward Wheeler, 2e officier.

### Courses en Raquettes.

Les courses en raquettes ont été, cette fois, favorisées par un temps superbe. On se souvient que l'année dernière elles avaient eu lieu durant une bourrasque de neige. Avant-hier, le soleil dorait de ses rayons Montréal et ses alentours, et bien que le froid fût piquant à l'exces, il n'était guère possible de résister à l'envie de sortir et surtout de dériver sa promenade vers le théâtre de la "joûte." Aussi vers midi et demi une longue file de traîneaux aux magnifiques attelages, aux splendides pelletteries, se dirigeait-elle vers Mile-End.

A une heure la foule était considérable sur les estrades. Elle se composait de l'élite de la société montréalaise. Les dames les plus élégantes y figuraient bravement au premier rang. A l'heure dite, le signal fut donné.

Les Indiens de Cagnawaga entrèrent dans la lice pour se disputer le premier prix : \$40.

Plusieurs concurrents se présentèrent. La lutte fut chaude, mais enfin le nommé Lekarente l'emporta sur ses antagonistes.

Pour la course à barrière, neuf rivaux s'offrirent : six blancs et trois Indiens. M. W. Brown arriva le premier, M. J. Murray le second et un Indien le troisième. Décidément les visages pâles ont bien dégénéré.

M. E. Whitehead gagna la course d'un demi mille, pour les enfants.

Le quatrième prix fut enlevé par un Indien nommé Ihaw.

Le cinquième vainqueur fut M. A. R. Whitehead.

Ensuite eut lieu la course principale, celle du Club des Raquettes, pour

laquelle les membres de cette institution avaient offert une fort belle coupe en argent ciselé, estimée \$80.

Quatre compétiteurs s'avancèrent et partirent en même temps. Un grand nombre de paris furent engagés. D'abord M. Barnston prit la tête, mais M. T. T. Collin, qui le suivait de près, redoubla d'efforts en approchant du but, réussit à devancer M. Barnston et fut proclamé vainqueur. La gracieuse et charmante Mme Romeo Stevens lui remit la coupe, récompense du triomphe.

La dernière course fut faite par six personnes. L'Indien Moysse en eut les honneurs. Il ne distança que de quelques pieds Martin et Thomas.

Ces jeux ont été fort plaisants pour les spectateurs et honorables pour ceux qui y ont pris part. L'exercice des raquettes est utile autant que salutaire. Nous voyons avec satisfaction qu'on ne le néglige pas à Montréal. — Pays de jeudi.

### Reconquête d'une Ponte.

Curiosité naturelle qui n'a peut-être jamais été vue au 16 février.

#### M. le Rédacteur,

Je me flatte que vous me ferez le plaisir d'insérer dans votre journal les quelques lignes qui suivent.

Une ponte qui a éclos au mois de juin dernier 15 petits poulets les a tous élevés ; elle fit une seconde ponte cachée sous un hangar, et cela tout en élevant ses premiers petits ; vers le 15 septembre elle sortit de dessous le hangar avec 8 autres petits poulets, ils sont encore tous vivants ; mais ce n'est pas le plus beau comme vous allez voir, elle a recommencé à pondre les premiers jours de décembre dernier, et la veille de Noël je déjeunais avec ma petite famille des œufs qu'elle avait pondus depuis ce temps. Voyant qu'on lui avait ôté ses œufs elle fit une autre ponte cachée dans un coin de l'étable, et ce matin, à ma grande surprise, mon garçon est venu m'apporter six beaux petits poulets à voir gratis pour tous ceux qui voudront les voir. Rien de faux dans toute la narration ci-dessus, les petits sont visibles et les faits peuvent être prouvés au besoin. La poule pense être capable malgré tout de pondre encore en même temps que les autres au printemps prochain.

Croyez-moi, Monsieur, Votre dévoué serviteur, CHS. FR. DIONNE.

A. M. le Rédacteur des *Canadiens*. St.-Antoine, 16 février 1858.

### Engraissement des Porcs.

Il est très rare dans le pays que l'on n'engraisse pas quelques porcs pour l'usage de la maison, si l'on en fait pas une affaire de spéculation, c'est pourquoi je ne crois pas hors de propos d'en dire un mot à nos lecteurs en général.

On engraisse parfaitement les porcs au moyen de lait aigre écémé, auquel on ajoute, sur la fin de l'engraissement, un peu de farine de pois, de maïs, d'orge et de sarazin. Lors

qu'on commence à les engraisser avec du lait aigre, on ne doit jamais le supprimer. On les engraisse aussi avec des racines ; les carottes, les panais et les pommes de terres sont les meilleures ; on doit les faire cuire, et y ajouter une portion de grains, soit réduits en farine ou cuits avec les pommes de terre. Les grains se cuisent très facilement en les faisant tremper dans l'eau pendant vingt-quatre heures.

On a remarqué que l'accroissement est plus prompt lorsqu'on fait aigrir la nourriture qu'on donne à ces animaux, ce qui se fait en ajoutant aux racines cuites de la farine de blé-d'Inde, de pois, d'orge ou de sarazin, tel que je le disais plus haut. Les résidus de la distillation des grains favorisent beaucoup l'engraissement.

Quelques-uns engraisent les porcs avec des pois, d'autres avec du blé-d'Inde ; les pois font un lard blanc, ferme et agréable au goût ; le blé-d'Inde fait un lard jaune, huileux et peu profitable.

Il faut que les grains soient à bien bas prix, pour qu'il soit profitable de les employer seuls à l'engraissement des porcs ; il faut y ajouter des racines.

Pour les cochons, de même que pour les animaux de toute espèce, la plus grande propreté, une abondante litière renouvelée souvent, et une exactitude ponctuelle dans les heures où leur distribue la nourriture, sont des circonstances qui contribuent essentiellement à favoriser l'engraissement ; les bêtes connaissent, avec une exactitude étonnante, l'heure où l'on a coutume de leur porter à manger. On doit leur donner assez de nourriture pour les rassasier, mais il ne faut pas qu'ils en laissent.

### Geants.

Byrne, le fameux géant irlandais, qui mourut à Londres, il y a quelques années, mesurait 8 pieds 2 pouces. Cornelius Mingrath, qui mourut en 1790, avait 7 pieds 8 pouces. Edouard Malone, autre Irlandais, — 7 pieds 8 pouces également. Le docteur Cheseldon, célèbre anatomiste, parle d'un squelette découvert dans un camp romain, près de St. Albans, Angleterre, et qui lui parut avoir 8 pieds, 4 pouces. Goliath, suivant l'évêque Cumberland, était haut de 11 pieds, et l'empereur Maximilien, de 9 pieds.

### L'HIVER EN EUROPE.

L'hiver de 1858 aura été partout une des plus grandes anomalies atmosphériques du siècle. A la vérité, les derniers journaux français constatent une légère apparition du froid ; l'absence de pluies et de neiges et la persistance de la sécheresse restent toujours les mêmes.

Bordeaux, dit la *Gazette*, qui était jadis la ville la plus humide, ou, pour mieux dire, la plus mouillée du monde, et qui devait à ses constants déluges un surnom que la bienveillance nous fait un devoir de ne pas répéter ici, n'a pas vu tomber, depuis plus d'un mois la moindre goutte de pluie. La sécheresse est telle, que la Garonne montre sur quelques points son gravier à découvert.

## FEUILLETON

DU 2 MARS 1858.

### UN JOUR A LONDRES.

C'est à Paris que l'envie nous avait pris d'y aller.

« Allez-y, nous dit notre compagnon de voyage, pour moi je ne vous suivrai pas ; je m'arrangerai assez des Anglais, mais je n'aime pas l'Angleterre, nous nous retrouverons à Boulogne. »

Arrivés à Boulogne, nous nous crûmes déjà en Angleterre. Il n'y avait que des hôtels anglais, des domestiques anglais, on n'y parlait qu'anglais, on n'y prenait que du thé. Aimez-vous le thé ?

Si vous êtes Anglais, ce n'est pas à vous que s'adresse ma question ; si vous êtes Français, ce n'est point à vous non plus : les Français aiment tout ; mais, vous feriez bien

de détester cette abominable tisane, si vous êtes Prussien, Autrichien, Saxon, Wurtembergois, Bavaïrois ou Badois, Allemand enfin, c'est-à-dire si vous savez ce que vaut le bon vin du Rhin.

Le jour de notre départ, c'était un samedi, nous descendîmes pour déjeuner, avant de nous embarquer, dans la salle commune de notre hôtel.

Tout en déjeunant, Walter se prit à regretter Paris.

« Pour un étranger, disait-il, il n'y a qu'une ville, et cette ville, c'est Paris. La vie y a quelque chose de si ouvert, de si visible, de si public, que partout, et même dans la rue, on peut se croire chez soi. D'ailleurs, les boulevards, les passagers, les théâtres, les Champs-Élysées, et le bois, et les files de voitures, et ce million d'habitants toujours en l'air, et la foule sur les trottoirs, et les marchands en plein vent, et le bruit des rues, et les journaux, et les boutiques flamboyantes, et le Palais-Royal, et les Tuileries, et la colonne, nous ne trouverons cela nulle part pas même à Londres. »

« Vous vous trompez, nous dit une jeune et jolie Anglaise qui déjeunait en même temps que nous (et qui, par conséquent, prenait du thé) : Paris danserait dans Londres. A Londres, n'avons-nous pas Regent's-Street, Oxford-Street, et le Strand, et Piccadilly, etc., et l'Opéra-Italien, et Drury-Lane, et Covent Garden, et Saint-Jame's Park, etc ; et, pour animer tout cela, au lieu d'une population de deux millions d'âmes ? si vous tenez à ne pas vous perdre dans Londres, je vous engage à bien vous y tenir, car vous y serez dans la foule comme une goutte d'eau dans la Tamise. Allons, ajouta-t-elle, encore une tasse de thé, messieurs, et, à votre retour, vous m'en direz des nouvelles. »

« Miséricorde ! dis-je à Walter ; je ne m'habituerai jamais à ces sons-là. Le jour où Dieu a confondu les langues, son courroux contre le genre humain devait être bien grand. En ce moment, la cloche du bateau à vapeur se fit entendre, et nous primes congé de notre interlocutrice. — Bon voyage, nous dit elle, et elle nous donna sans façon une poignée de main ; ceci nous surprit bien un peu, mais

c'était apparemment dans les mœurs du pays Bonne et charmante coutume ; d'ailleurs, pour Dieu a fait l'homme et la femme l'un pour l'autre, c'est bien le moins qu'ils se serrent la main quand ils se rencontrent.

Tant que dura la traversée, nous restâmes étendus sur le dos ; nous nous sentions un mal étrange dans l'estomac. Pour nous guérir, on nous offrit du thé !

Enfin on vint nous dire que nous étions à Londres.

Nous nous laissâmes emballer comme des paquets dans une voiture qui nous conduisit à un hôtel, et nous nous mimes au lit.

Le lendemain nous étions frais et dispos. Nous demandâmes à déjeuner. — On nous apporta du *roastbeef*, des *sandwich*, des *muffins*, puis... du thé, Dieu merci, cette fois le thé n'était pas seul.

En essayant mon pain, je m'aperçus qu'on nous avait donné du pain dur ; j'appelai le garçon.

« Est-ce que vous n'avez pas du pain frais ? Non Monsieur. »

Walter avait de la peine à se rendre compte de cette particularité ! — Car enfin, disait-il, le pain commence toujours par être tendre : — et il ne comprenait pas pourquoi on attendait qu'il fut dur pour le servir. Mais il fit réflexion qu'il était venu pour étudier les mœurs du pays, non pour les corriger, et écrivit sur ses tablettes : « En Angleterre, il n'y a jamais de pain frais. »

Après déjeuner, nous nous mimes en route pour voir la ville. Arrivés dans la rue nous nous y trouvâmes seuls ; pas une âme, pas un passant, pas une voiture, pas un cheval. Nous allâmes plus loin, et d'une rue dans d'autres rues. Mais personne ; nous avançions dans un désert. Walter, se souvenant alors des recommandations de la jeune Anglaise de Boulogne, m'attacha à son bras avec un mouchoir.

Nous avions eu soin de nous munir du *Guide du Voyageur*, d'un indicateur des monuments et d'un plan de la ville pour nous retrouver dans les rues.

Nous allâmes voir la Tour de Londres ; toutes les portes en étaient fermées.

« Sir...? demandai-je au grand laquais poudré qui nous barrait le passage. — Absent, nous répondit-il ; maison close, personne. »

« Sir...? demandai-je au grand laquais poudré qui nous barrait le passage. — Absent, nous répondit-il ; maison close, personne. »

La Gazette de Sorel.

Mardi Matin, 2 Mars 1858.

A Nos lecteurs.

Pendant la session des chambres nous publierons La Gazette de Sorel les mardi et jeudi matin de chaque semaine.

Nous espérons faire des arrangements avec la Compagnie du Télégraphe pour avoir les nouvelles parlementaires régulièrement. De cette manière notre feuille du mardi matin contiendra les nouvelles parlementaires de jeudi, vendredi et lundi soir; le numéro daté du jeudi matin contiendra celles de mardi et de mercredi soir. De plus, nous expédierons la Gazette datée du mardi matin le lundi dans la nuit et celle datée du jeudi matin, le Mercredi aussi dans la nuit. Ainsi tous nos lecteurs du District de Richelieu, des paroisses des deux côtés de la Rivière Chambly, des townships et de quelques autres localités auront les nouvelles parlementaires de la veille au soir et des jours précédents; c'est-à-dire qu'au moyen de ces arrangements, La Gazette de Sorel leur transmettra les nouvelles de Toronto plus vite qu'aucun autre journal du pays. Nous croyons que cela sera très intéressant pour nos lecteurs et qu'ils nous sauront gré des efforts que nous faisons pour leur faire plaisir. Et comme nous comptons un peu sur le système des compensations de M. Azais, nous espérons que ce sera une raison pour nos amis d'engager leurs connaissances à souscrire à notre feuille.

Assemblée Législative.

Nous publions aujourd'hui le compte-rendu des débats sur la nomination d'un Président de la Chambre basse ainsi que le discours du gouverneur général. Les débats sur cette adresse ont dû commencer hier à trois heures. Nous croyons que les commentaires sur ce sujet seraient superflus. Nos lecteurs jugeront par eux-mêmes de sa valeur intrinsèque.

Qu'il nous suffise de remarquer que son Excellence fait mention de plusieurs questions qui sont aujourd'hui d'une grande importance pour le pays; entr'autres celles des pêcheries, de la construction d'un chemin de fer intercolonial, de la nécessité d'une bonne loi électorale, etc. etc.; en outre il ratifie les promesses déjà faites par la majorité des ministres et des ministériels et il rencontre les vœux et les vus du pays en déclarant que cette province a déjà atteint les dernières limites d'une aide pécuniaire à la compagnie du Grand Tronc.

Maintenant voici comment se sont repartis les votes au sujet de la nomination du Président de la Chambre dont la candidature a été proposée par le procureur-général McDonald et secondé par le procureur-général Cartier.

Table with 2 columns: Category and Count. Rows include Haut-Canadiens (28), Bas-Canadiens (51), Majorité (37), and Total (130).

Toronto, 25 février.

Les membres de l'assemblée ont été mandés à la barre du conseil par le gouverneur-général, et informés que le discours ne serait pas prononcé avant qu'ils eussent choisi un président. A leur retour, M. John A. McDonald proposa Ph. M. Smith, député de Frontenac. Il parla de l'usage de choisir un orateur alternatif dans le Haut et le Bas-Canada, et mentionne le fait, qu'à quelques exceptions près, M. Smith était le plus ancien membre de la chambre.

Le proc.-gén. CARTIER seconda la nomination. M. G. BROWN annonça que, comme une grande majorité du Bas-Canada soutiendrait l'administration, il ne proposerait pas d'orateur, quoiqu'il pût assurer à un nominataire de l'opposition, la majorité haut-canadienne.

M. PATRICK s'opposa à ce que l'on suivît une règle imaginaire pour le choix d'un Haut-Canadien.

M. McKENZIE parla fortement contre M. Smith.

M. LORANGER dit quelques mots au sujet de la discussion.

M. CAUCHON annonça son intention de voter pour le député de Frontenac.

M. HOGAN déclara qu'il ne désirait pas voir un orateur Haut-Canadien, imposé à une majorité Haut-Canadienne par les votes Bas-Canadiens.

M. M. TURCOTTE, BURTON et FERRES prétendirent ne pas savoir que le ministre fût en minorité dans le Haut-Canada.

M. DUFRESNE dit que l'opposition aurait dû, en présentant un candidat, montrer qu'elle avait une majorité.

M. PICHÉ déclara que M. Smith ne parlait pas le français et le comprenait peu.

M. J. S. McDONALD dit quelques mots en opposition à la nomination, et M. CAMPBELL ayant, d'autre part, parlé en faveur, on procéda à la division qui donna le résultat suivant :

Pour:—Alley, Archambault, Baby, Beaubin, Bellingham, Benjamin, Buchanan, Burton, John Cameron, M. Cameron, Campbell, Carrington, Caron, Cartier, Cauchon, Chapis, Church, Coutlee, Daly, Daoust, Dawson, Desaulniers, Dionne, Dubord, Dufresne, Dunkin, Fellows, Ferguson, Ferris, Fortier, Gaudet, Gauvreau, Gill, Harwood, Heath, Holmes, Labelle, Laberge, Lacoste, Langevin, Laporte, Lemieux, Loranger, McBeth, Proc.-General McDonald, McGinn, McMicken, McLeod, Meagher, Morrison, Ouimet, Panet, Playfair, Pope, Walker Powell Wm. Powell, Price, Robinson, Sol-Gér. Rose, Ross, Richard Scott, Sidney Smith, Somerville, Starnes, Sincennes, Talbot, Tasse, Terrill, Tett, Thibaut, Turcotte, Webb et Whitney.—79.

Contre:—Aitken, Allen, Bell, Biggar, Bourassa, Brown, Bureau, Burwell, Christie, Clark, Conner, Cook, Dorion, Dorland, Foley, Gould, Hartman, Hebert, Hogan, Howland, Laframboise, McDonald, D. A. McDonald, J. S. McKenzie, Mattice, McGee, McKellar, Mowatt, Munroe, Notman, Papiineau, Patrick, Piché, Walker Powell, Kemal, Scratcher, Short, Stirton, Wallbridge, White et Wright.—42

Majorité 37. Puis l'orateur, ayant été conduit au fauteuil, remercia la chambre en anglais et en français. Il reçut l'assurance de l'appui de M. Brown et, sur motion de M. McDonald, la chambre s'ajourna.

Ouverture du Sixième Parlement.

DISCOURS DU TRÔNE.

Toronto, 26 février.

Aujourd'hui, à 3 heures, Son Excellence s'est rendue à la Chambre du Conseil Législatif. Les membres du Conseil étant assemblés, il a plu à Son Excellence de requérir la présence de l'Assemblée Législative, et cette Chambre étant présente, il a plu à Son Excellence d'ouvrir la Première Session du 6ème Parlement de la province du Canada, par le Discours du Trône suivant:—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je suis heureux de vous rencontrer comme les représentants du peuple canadien à cette première session d'un nouveau Parlement.

Quand je ferais la dernière session, au mois de juin, nous supposons que l'Angleterre était en paix avec tout le monde; mais à ce moment même une rébellion terrible sévissait au cœur de notre empire Oriental, rébellion qui semblait alors mettre en péril tout ce que nous avions gagné dans l'Inde, tandis que, par les atrocités commises dans son cours, elle soulevait l'indignation du monde civilisé.

Les Canadiens, de même qu'ils ont sympathisé aux dangers et aux souffrances de leurs co-sujets, se réjouiront de la vigueur qui a mis un frein à cette rébellion et apprécieront le courage indéfectible de leurs compatriotes en Orient.

C'est une source d'orgueil pour les colons britanniques qu'aux noms d'Havelock, Outram, soit associé celui d'Ingles et que nous ayons envoyé du Canada quelques braves militaires tombés en combattant vaillamment à Delhi et Lucknow. Le dénouement de cette lutte est entre les mains de la Providence. Nous pouvons cependant prévoir le succès de nos armes et le ferme établissement de la domination anglaise dans l'Indoustan.

Vers la fin de l'année dernière, les relations commerciales de l'Europe et de l'Amérique ont été fort troublées. Dans ces matières, le bien être de tout pays est, comme vous le savez, plus ou moins affecté par la condition des autres et ainsi il faut mettre à la portée de chaque communauté un remède efficace à de tels maux.

Nous avons lieu de nous féliciter de la prudence de nos commerçants et nous devons être fiers de la situation de nos banques d'autant plus que, seules presque sur cette partie septentrionale du continent, elles ont continué à faire face à leurs obligations, sans se restreindre et à payer en espèces. Il n'est pas douteux cependant que la gêne a pesé et pèse encore durement sur nos marchands, nos propriétaires de terres et nos fermiers.

Il n'est pas douteux, non plus, que l'on devrait faire beaucoup pour amender et améliorer notre législation commerciale.

Je recommande vivement ces matières à votre attention et c'est pourquoi j'appelle votre considération sur les sujets suivants :

L'expédition d'assimiler la loi commerciale du Haut et du Bas-Canada; la loi de l'emprisonnement pour dettes et la loi d'insolvabilité dans le Haut-Canada; la loi relative aux concessions et préférences frauduleuses et celle qui concerne l'intérêt de l'argent dans les transactions commerciales de toute sorte. Il me semble aussi que les lois regardant le jury exigent une révision et que la loi municipale du Haut-Canada peut être amendée et consolidée avec avantage.

Il n'y a pas de stipulations plus importantes que celles qui régissent la franchise et la loi des élections contestées. Etant d'opinion que les actes actuels requièrent des amendements, j'espère que vous ferez tout en votre pouvoir pour améliorer et simplifier le système existant. Je crois aussi qu'il serait expédient de s'assurer de l'enregistrement et de la protection de tous les votes qualifiés.

On vous soumettra une mesure pour amender et simplifier tout le système d'administration de nos terres publiques et pour faciliter leur occupation par des colons industriels.

Je suis heureux de dire que le nombre des émigrants pendant le cours de l'année qui vient de finir a été beaucoup plus considérable que l'année précédente.

Une grande étendue de territoire, dans différentes parties de la province a été arpentée en vue d'une occupation immédiate. L'expérience a montré que l'ouverture de routes à travers les forêts a beaucoup facilité la colonisation des terres incultes. En faisant ces routes, d'après un système à la fois large et uniforme, on a toute raison d'attendre les meilleurs résultats de l'aide accordée par la législation.

La question des pêcheries dans les deux sections de la province, mérite votre attention et je crois que l'on peut les régler de façon à ce qu'elles deviennent une source de grands revenus.

Dans le Bas-Canada, les changements législatifs opérés dans le système judiciaire ont été appliqués.

J'ai confiance que la nouvelle loi de judicature aura pour résultat de rendre l'administration de la justice plus facile et de terminer plus promptement les poursuites civiles.

Je vous félicite des succès continus obtenus par la ligne des vapeurs canadiens. Ils ont déjà placé sur un bon pied notre inter-commerce avec l'Europe. Je considère avec plaisir l'établissement d'une ligne transatlantique hebdomadaire pendant l'été.

Je vous recommande de prêter attention à la valeur croissante du commerce des lacs du Canada. Notre commerce avec Chicago et les États de l'Ouest promet d'être important par les sections haute et basse de la province.

Pendant la vacance, une correspondance a été échangée entre le gouvernement impé-

rial et les colonies-seurs de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Dans cette correspondance on attire fortement l'attention du gouvernement impérial sur l'importance pour les intérêts impériaux d'un chemin de fer intercolonial et d'une route militaire à Halifax. Je ferai soumettre cette correspondance à votre considération. Comme cette province a déjà poussé aux dernières limites ses octrois d'aide pécuniaire à la compagnie du Grand Tronc, j'ai plaisir à exprimer mon ferme espoir que nous aurons des preuves suffisantes pour assurer les avantages promis par l'achèvement de ses travaux et je ne doute pas que la communauté entière ne comprenne les bénéfices qu'elle retirera de cette grande et importante entreprise.

On remarquera que les difficultés commerciales auxquelles j'ai fait allusion ont affecté notre revenu. Ou devait s'attendre; mais le déficit a été assez grand pour nous inspirer des craintes pour le crédit ou la prospérité futurs du pays. Vous trouverez, je crois que l'on a usé de l'économie convenable dans la dépense des fonds confiés au gouvernement exécutif et qu'une inspection effective sur les comptes publics a été maintenue par le bureau d'audit.

J'ai à vous demander, durant cette session, les subsides qui seront requis pour le service public.

Honorables messieurs et messieurs,

Une correspondance au sujet de la compagnie et du territoire de la Baie d'Hudson, vous sera communiquée, aussi bien qu'une réponse à votre adresse présentée à Sa Grâce Majesté au sujet du siège du gouvernement. Sur le premier de ces sujets, vous aurez à considérer les propositions faites par le secrétaire d'état de Sa Majesté pour les colonies de la part de la compagnie, et quelle serait la portée de ces propositions sur les droits du Canada. Des documents vous seront aussi soumis, montrant clairement les mesures prises par le gouvernement provincial pour affirmer et conserver ces intérêts et ces droits.

Je vous laisse maintenant à l'accomplissement de vos devoirs respectifs.

Les membres de l'Assemblée Législative retourneront alors à leur chambre, et Son Excellence quitta la salle du conseil.

Assemblée Législative.—Aussitôt que l'orateur eut repris le fauteuil, le discours de Son Excellence fut lu en anglais et en français. Le proc.-gén. MacDonald présenta un bill pour pouvoir à l'administration du serment d'office aux personnes nommées pour être juges de paix. Le proc.-gén. MacDonald fit motion que le discours de Son Excellence fut pris en considération lundi prochain, ce qui fut adopté. Après quelques affaires de routine, la chambre s'ajourna.

Mairie de la Cité de Montréal.

L'élection d'un maire pour la cité de Montréal ne s'est terminée que samedi après-midi, et a donné lieu à une contestation très chaude. La lutte a été entre MM. Rodier et Day et le résultat a donné une majorité de 800 voix à M. Rodier. Le télégraphe fonctionnant mal hier toute la journée, nous n'avons pu nous procurer l'état des votes de samedi, et nous tenons la nouvelle du triomphe de M. Rodier d'une personne arrivée de Montréal ici dimanche soir. C'est l'état des votes pour chacun des jours de la semaine, samedi excepté :

Table with 2 columns: Day and Votes. Rows include Lundi (1319), Mardi (1204), Mercredi (1073), Jeudi (719), Vendredi (635), Total (4950).

Mépris de Cour.

M. Sydney Bellingham, M. P. P., a été condamné par le juge Badgley à £10 d'amende ou à l'emprisonnement faute de paiement, pour s'être servi d'expressions insultantes contre le juge dans un protêt adressé à ce dernier relativement à sa conduite et à la décision qu'il a donné dans la contestation de l'élection d'Argenteuil.

La population-française, suivant le dernier recensement (1856), se compose d'individus du sexe masculin, 17,744,964 dont 9,972,232 garçons, 6,686,223 hommes mariés et 836,509 veufs. La plus belle partie de l'espèce

humaine se compose de 17,988,206 individus, dont 9,351,795 filles, 6,948,825 femmes mariées, et 1,687,583 veuves. Enfin, la France compte 20,351,628 agriculteurs.

Un individu était prévenu d'un délit de chasse devant le tribunal correctionnel de Vesoul.

—Avez-vous un défenseur? lui demanda M. le Président.

—Ma foi, monsieur, répondit le prévenu, comme je n'avais que la vérité à vous dire, je n'en ai pas pris.

UNE PUNITION CHINOISE.

Nous lisons dans le Morning Chronicle:—

Un régiment chinois tout entier, qui avait abandonné un fort important à conserver, a été condamné à porter les habits de femme pendant cinq ans.

Pas si mal, pour des Chinois.

SOUVENIR DE GUILLAUME TELL.

Deux des premiers tireurs au pistolet des États-Unis viennent de conclure un des plus singuliers paris qui aient jamais été faits. M. Travis s'engage à percer, en trois coups, trois oranges placées sur la tête et dans les mains d'un jeune gars de bonne volonté. L'enjeu, de \$1,000, a été tenu par M. Samuel A. Sydam. M. Travis sera considéré comme ayant perdu: 1° s'il ne trouve pas de jeune-Américain disposé à lui servir de cible; 2° s'il manque une des trois oranges; 3° si ses balles touchent en quoi que ce soit le trop confiant gamin qui se sera exposé à son habileté.

L'épreuve doit avoir lieu le 15 juin au plus tard. Nous souhaitons bonne chance à M. Travis—et surtout au porte-oranges.

Nous empruntons à l'Annuaire diplomatique de l'Empire français le tableau suivant, où les souverains de l'Europe, aux titres d'empereur et de roi, sont rangés dans l'ordre de leur âge au 1er janvier 1858;

Table with 2 columns: Title and Age. Rows include Le roi de Wurtemberg (76), Le roi des Belges (67 ans), Le Pape (65 ans), Le roi de Prusse (62 ans), Le roi de Suède (58 ans), Le roi de Saxe (57), L'empereur des Français (49 ans), Le roi de Danemark (49 ans), Le roi des Deux-Siciles (47 ans), Le roi de Bavière (46 ans), Le roi de Grèce (32 ans), Le roi des Pays-Bas (40 ans), L'empereur de Russie (39 ans), La reine de la Grande-Bretagne (38 a.), Le roi de Hanovre (38 ans), Le roi de Sardaigne (37 ans), L'empereur de Turquie (34 ans), L'empereur d'Autriche (27 ans), La reine d'Espagne (27 ans), Le roi de Portugal (20 ans).

Marché de New-York.

25 février, 1858. Les ventes de la fleur ont été 5000 quarts; la superfine des États est cotée à \$4,30 et à \$4,35; l'extra vaut \$4,50 à \$4,60. La fleur Canadienne vaut \$4,30 à \$4,40 pour la superfine, et \$4,50 à \$5,50 pour l'extra.

Nouvelles des Indes.

Le Daily News a publié un intéressant journal du second siège de Lucknow, après l'entrée du général Havelock dans la Résidence. Le capitaine Spurgin, qui y était arrivé avec lui, a écrit jour par jour cette seconde période du siège. "Au lieu d'apporter quelques secours à la garnison, dit-il, nous sommes aussi embarrassés qu'elle, et coupés de Cawnpore." Il vit tomber à ses côtés le général Neill, atteint d'une balle à la tête.

"Figurez-vous, dit-il encore, des châles de Cachemire, des ornements précieux, dont nul ne se soucie, répandus partout, mêlés aux cadavres des cipayes, des chameaux et des chevaux, et on nous oblige de nettoyer tout cela, car les natifs, avec leur abominable castes, ne veulent toucher à rien. Toutes les femmes vivent dans de petits trous, Mme\*\*\* a six pieds carrés pour elle, sa servante et son enfant, et toutes s'attendent à sauter en l'air, car les rebelles nous minent

dans toutes les directions. L'arrivée de sir Colin Campbell et l'évacuation de la Résidence mirent fin, le 25 novembre, à cette pénible et dangereuse situation.

"Nous venons d'évacuer Lucknow, écrit un autre officier qui accompagnait sir Colin Campbell, et nous partons pour Cawnpore. Les femmes ont dû quitter la Résidence, et je suis allé les voir sortir, m'attendant à leur trouver l'aspect le plus misérable. Tout au contraire, elles étaient en grande tenue et en gants blancs, et j'eus honte à mon tour de mon sale costume, ayant couché plusieurs nuits sur la terre."

Nous citerons enfin une lettre de Delhi qui nous paraît donner une idée exacte de ces immenses convois qui accompagnent les petites armées de l'Inde: "Nous allons envoyer à Cawnpore un convoi réuni ici, et par le commissariat de Meerut, 100 éléphants, 2,000 chameaux et 20,000 bœufs. Cette belle collection d'animaux aura environ 10,000 conducteurs indigènes. Quant à l'escorte militaire, nous ne pouvons fournir qu'un régiment européen fort réduit en nombre, un escadron de cavalerie, un détachement d'artillerie à cheval et quelque sikhe. C'est une chose curieuse et qui nous fait honneur, que, sans aucun secours de la métropole, nous ayons non seulement pris Delhi, mais envoyé déjà 2,000 hommes au commandant en chef, et nous nous disposons à lui en envoyer encore 2,000. Cette lettre indique assez que l'armée du Bengale résistait seule à Delhi, et que le pays environnant, qui a nourri l'armée anglaise au commencement de l'insurrection, est aussi calme que pendant le siège de Delhi. La conquête de l'Onde, où plus de 50,000 hommes paraissent être en armes, n'en est pas moins une tâche laborieuse.

Le télégraphe Transatlantique.

La compagnie du télégraphe transatlantique a convoqué un meeting général de ses actionnaires pour le 18 février, et a publié en avance le rapport complet de sa station.

Il y est proposé de réaliser de nouveau, au moyen d'une émission supplémentaire d'actions de £20 (\$100) pour pourvoir à la dépense de 700 milles de câble en voie de fabrication, et aux éventualités du dernier moment.

Le document annonce que, par suite d'une clause additionnelle à la constitution originaire de la société, la direction a obtenu les pouvoirs nécessaires pour l'élection de directeurs honoraires en Amérique. En conséquence, elle se propose de présenter comme tels à la nomination du meeting de février, les personnes suivantes.

Aux États-Unis:—Hon. E. M. Archibald, consul de S. M. B. à New-York;—Auguste Belmont;—Peter Cooper;—Francis G. Corbin;—Wilson G. Hunt;—A. Low;—Matthew Morgan;—Waltz Herman. Au Canada:—Hon. Geo. E. Cartier;—Hon. John Ross;—Hon. John Young.

Dans le New Brunswick:—Hon. John Robertson. Le rapport se termine par un hommage rendu à M. Cyrus W. Field, dont les importants services sont rappelés et loués comme ils le méritent.

Mise à l'eau du Leviathan.

Le géant des mers flotte enfin. Tout avait été préparé pour que l'opération se terminât le 30 janvier; M. Brunel et tous les ingénieurs sous ses ordres étaient restés en permanence dans les chantiers. Les pompes avaient été disposées pour enlever les 2,500 tonneaux d'eau versés dans les compartiments afin d'allourdir le bâtiment. Les quatre allèges étaient en bonne situation; les câbles, frappés à l'avant et à l'arrière du "Leviathan" pour lui imprimer la direction voulue. Malheureusement la journée s'est mal présentée: Les vents se sont élevés du sud-ouest, c'est-à-dire précisément contre le flanc du navire, et avec

C'était encore moins poli, car c'était faux. Diable! dit Walter. Nous nous dirigeâmes alors, suivant les notes de notre petite Anglaise, vers les parcs pour voir défiler les équipages. Nous trouvâmes des arbres, mais d'équipages, point! Des arbres sont toujours bons à voir: nous regardâmes les arbres. Après qu'on nous rentra dans les rues pour voir si les boutiques s'ouvraient pas, et Walter écrivit dans ses notes: "En Angleterre, il y a des monuments mais on ne les voit pas, des boutiques, mais on les tiens fermés. Révons-nous? disait-il. Les rêves, ne sont pas si longs! s'écria Walter impatient. Bah! lui dis-je, on a rêvé pis; un rêve n'a pas de règle. Le Dante a dit qu'il ne s'était réveillé qu'à trente-trois ans, au milieu du chemin de la vie" jusque-là tout n'ayant été pour lui qu'un songe, et Voltaire raconte qu'il a rêvé le deuxième chant de la Henriade. Cependant la soirée s'avonçait. En désespoir de cause, nous nous dirigeâ-

mes vers le théâtre de Drury-Lane.—Allons au parterre me dit Walter; nous y verrons de plus près les mœurs populaires. Et nous nous mimas bravement à la queue. Il n'y avait encore personne. Walter dit: Après avoir fait queue pendant une heure ou deux, Walter trouva que c'était un peu long. Personne ne venait. Je montai sur une borne pour voir si je ne découvrais rien. —Sœur Anne, me dit Walter, ne vois-tu rien venir? —Rien, lui dis-je. Et comme il n'y avait pas apparence d'ouverture, Jean écrivit sur ses tablettes: "A Londres, il y a des théâtres, mais on n'y joue pas." Nous primes alors le parti de retourner à l'hôtel, toujours en lisant notre guide. Pour m'occuper je demandai un journal. On m'apporta un journal de la veille! Il n'y en avait pas d'autre. —Eris, dis-je à Walter: "En Angleterre, les journaux ne paraissent que la veille. Nous n'avions rien vu; aussi nous étions fort las!

—Retourons à Boulogne, me dit Walter nous donnerons des nouvelles de Londres à notre petite voisine de table d'hôte, et nous y trouverons notre ami, qui savait bien ce qu'il faisait en refusant de nous accompagner. Le bateau à vapeur partait le lendemain à cinq heures du matin: nous refimes nos paquets, nous primes du thé. Et nous nous embarquâmes. Nous arrivâmes à Boulogne et nous reprîmes du thé. Notre jolie Anglaise de l'avant-veille était là; elle pensait du thé comme nous. —Eh bien! nous dit-elle triomphalement, que dites-vous de Londres? Walter Jean alors lui communiqua ses notes voyage. Sur quoi elle lui dit: —Quel jour sommes-nous? Walter n'en savait rien. —C'est aujourd'hui lundi, dit le garçon qui nous servait. —Lundi! dit-elle! Et elle se mit à rire aux éclats, et d'un si

bon rire, que Walter et moi nous ne pûmes nous empêcher d'en faire autant, bien qu'à vrai dire elle parût rire à nos dépens. —Pourquoi rions-nous? me dit Walter. —Je n'en sais rien, lui répondis-je. —Pourquoi rions-nous? demanda-t-il à la jeune miss. Mais elle riait toujours. Quand ce fut fini: —Vous avez été à Londres un dimanche, dit-elle enfin. Or, à Londres et dans toute l'Angleterre, tout chôme le dimanche, sauf les églises. Vous n'avez pas eu de pain frais, parce qu'on ne cuit pas dans la nuit du dimanche, excepté aux heures des offices, on reste chez soi pour lire la Bible. Le dimanche, les boutiques sont fermées: les monuments publics sont fermés. Le dimanche, il n'y a que des journaux du samedi. —Mais, demanda Walter, est-ce que, le dimanche, les portes auxquelles on frappe mettent un quart d'heure à s'ouvrir? et quand elles sont ouvertes, n'y a-t-il que le dimanche qu'on vous laisse dehors et qu'on vous les renferme au nez? Comment aviez-vous frappé à cette porte? reprit-elle.

—Pardieu, dit Walter, nous avons frappé comme on frappe, un seul coup, tout juste ce qu'il faut pour être entendus, et nous le fîmes. —Un coup, Monsieur, dit la jeune miss, un seul! On vous aura pris pour des domestiques. En Angleterre, il n'y a que des laquais qui frappent un seul coup; un honnête gentleman en frappe sept ou huit, et le nombre des coups de marteau est en raison du rang et de la respectabilité de ceux qui font visite. —C'est en semaine qu'il faut voir Londres: vous n'avez pas vu Londres. Retournez à Londres. —Non, dit Walter, si je retourne à Londres, j'ajouterais un chapitre à l'anatomie de la mélancolie du docteur Burton, votre compatriote. Et ayant pris ses tablettes, il écrivit: "Tout ce que je viens de dire de Londres est vrai une fois par semaine: le dimanche."

Une dame, étant allée visiter un anglais dans son cottage à Boulogne-sur-Mer, admira surtout dans la basse-cour des dindons d'une variété fort rare. —Je t'étais la seule, dit en se rengorgeant le gentleman, qui possède en France de ces oiseaux-là. —Mon Dieu, monsieur, dit la Dame, vous me rendriez bien heureuse, si un jour vous voudriez m'en donner quelques œufs. —Oh! yes; je ferai mieux, dit le galant insulaire. Hier, Mme X\*\*\* a reçu une grande cage renfermant deux magnifiques dindons, le tout accompagné de la lettre suivante: "Madame, Je prieis vous de déigner accepter deux dindons de mon espèce." Un coquin, debout sur la potence, disait dernièrement, dans son discours d'adieu au peuple, que son premier pas dans la carrière du crime avait été de ne pas payer l'abonnement de son journal. Voilà une confession qui fera le tour de la presse.

une telle violence, qu'il eût été impossible de le remorquer jusqu'au mouillage de Deptford. Impossible également d'alléger le navire de ses 2,500 tonneaux d'eau, sous peine de le voir rejeté, sous l'impulsion du vent, plus haut qu'il ne se trouvait sur les rails. On a donc été forcé d'ajourner le couronnement de l'œuvre à une marée plus favorable. Cette marée s'est présentée dès le lendemain, et bien que ce fût un dimanche, on n'a point voulu courir les risques d'un nouveau délai. Les dernières opérations de mise à l'eau sont accomplies avec un succès parfait et sans le moindre accident. Et le "Leviathan," remorqué par quatre vaisseaux, est allé prendre place au quai où doivent s'achever ses aménagements intérieurs.

Annalogie.

Holmer, le spirituel poète compare un bigot à la pupille de l'œil; plus on verse de lumière sur lui, plus il se contracte.

Mouvements des Vapeurs Transatlantique.

Table with columns: VAPEURS ATTENDUS, PARTIS DE, DATE, VENANT A. Lists shipping schedules for various companies like O. Washington, Glasgow, etc.

Table with columns: VAPEURS, PARTANT DE, DATE, ALLANT A. Lists shipping schedules for various companies like Indian, Borussia, etc.

Le Deputé Charabia

A LA PREMIERE SEANCE DE LA CHAMBRE.

(Un ami du journal nous prie de publier le dialogue ci-dessous.)

Le député charabia à un laquais dans le vestibule.

Dites donc, monsieur, faites-moi le plaisir de me dire par où est-ce que l'on entre. Il y a deux heures que je tourne dans tous les coins... je suis été dans la cave, ah! pardi, je me suis dit, ça ne peut pas être là (il rit) Jésus, que c'est grand cette bâtisse.

Le laquais.—Parlez à l'huissier. Le député.—Ah ça, ce n'est pas le tout, je voudrais laisser ces galoches quelque part... parce que ça fait du bruit, vous sentez.

Le laquais.—Parlez à l'huissier. Le député.—L'huissier! l'huissier! pardi, ne dirait-on pas qu'il s'agit d'une affaire d'état... Ah! tenez les voilà sous la banquette... je n'ai pas besoin de l'huissier, moi, (à part) il est drôle, celui-là.

Le laquais à un huissier.—Parlez à monsieur. L'huissier.—Monsieur, je vais vous introduire.

Le député.—Ah ça, ce n'est pas le tout... je voudrais bien laisser ce parapluie... ça m'embarrasserait... Ah! dites-moi, est-ce que c'est commencé... ma foi, je n'ai pas pu venir plutôt, s'ils se fâchent, vous leur direz que ce n'est pas de ma faute... avec ces rues, ce tracés, ces voitures... je me suis perdu au moins vingt fois. (L'huissier introduit; quelques députés se dérangent pour le laisser passer.)

Le député.—Excusez bien au moins, messieu... je n'ai pas pu venir plutôt ma foi... Oui, pardon, je vous ai marché sur le corps... c'est sans le vouloir... eh, tenez, s'il n'y a pas de place... je me mettrai là bas dans ce petit racoin, je n'y tiens pas moi.

L'huissier.—Monsieur, votre place est désignée (Le député s'assoit. Un secrétaire lisant.—Ayant à considérer que la jurisprudence a prévu le cas où les citoyens, ayant satisfait à toutes les conditions que prescrivent les règlements tant anciens que modernes touchant...)

Le député charabia. Oui! je ne me trompe pas, c'est Jooly c'est que je vois làbas... Jooly, Jooly, monsieur, Jooly (le député désigné se retourne) Eh! c'est lui! pardi, Jésus quel hasard; eh! venez, venez, par ici, je vous ferai un petit peu de place (le député désigné répond par des gestes précipités).

Le secrétaire reprenant sa lecture.—La chambre aura donc à examiner maintenant si dans les deux cas mentionnés ci-dessus... Deuxième député.—Et c'est en dernier.

Premier député charabia.—C'est que je ne veux pas laisser passer ça. Je me soucie, moi, des belles phrases. Avec les grands mots on fait tout passer, tout ce qu'on veut.

Le rapporteur.—Les denrées frappées d'impôts suivent les règlements des impôts ordinaires, contributions et impôts des portes et fenêtres. Premier député charabia.—Jooly!... C'est le budget ça.

Deuxième député.—Eh! vous m'impatientez à la fin. Premier député charabia.—Je vous dit que si que c'est le budget.

Un député voisin.—Mais, Monsieur, attendez à la fin de la session à six mois d'ici.

Plusieurs voix.—La clôture! la clôture! (Les députés sortent)

Premier député charabia.—Eh bé, allons nous en puisque ce n'est pas aujourd'hui. (Il sort en frappant sur le ventre de son compatriote). FIGARO.

Naissance.

En la cité de Trois-Rivières, le 24 du courant, la dame de A. L. Désaulniers, Ecr., un fils.

Mariage.

A la Baie du Febyre, le 11 du courant, par le Révérend M. A. Charest, oncle du fiancé. M. Théophile Charest, boulanger de Ste-Anne la Parade, à Delle. Lefebvre, 2ème fille de M. Jos. Lefebvre, cultivateur de la Baie du Febyre.

POURQUOI RETARDEZ-VOUS!

Pourquoi négligez-vous ce mal qui prend chez vous une si forte racine qui vous avertit par une toux d'agréable que vous mûrissez vite pour l'éternité! Pourquoi laissez-vous faire ce point de côté, cette respiration malaisée qui vous chuchote à l'oreille qu'il est nécessaire que vous fassiez quelque chose pour ne pas tomber dans la fosse du pulmonique. Pourquoi êtes-vous si négligent que de permettre à ce mal de détruire votre santé et de vous précipiter dans l'autre monde d'où aucun voyageur n'est jamais revenu!

FAITES TAIRE CETTE EFFRAYANTE TOUX, ou la mort vous conduira dans la tombe! Pourquoi retarder quand il y a encore du remède! La consommation est causé par les humeurs impures du sang qui se déposent dans les poumons. Les poumons sont comme un réservoir, si de Peau pure y tombe constamment les saletés en seront classés; de même le sang pur tombant sur les poumons en chasse les impuretés. Tel est justement le résultat quand on prend nos pilules. Prenez-en de 2 à 4 chaque soir et tenez pendant chaque soir suivant ou assez pour tenir les entrailles régulières et en un temps raisonnable la consommation sera vaincue. La raison pour laquelle ces pilules sont plus généralement en usage que toute autre, c'est parce qu'elles sont faites avec des végétaux purifiant qui nettoient le corps de toutes matières corrompues et font disparaître les maux de toutes sortes plus vite et plus aisément qu'aucune autre espèce de pilules.

Les Pilules de racines sauvages du Dr. Morse se trouvent chez tous les vendeurs de médicaments.

28 janvier 1858.

Table with columns: MALLIES, FEMMES, DUES. Lists names and details for various categories.

Tableau du départ et de l'arrivée des Malls ou Bureau de Poste de William Henry.

ON demande un Instituteur ou une Institutrice qualifié pour tenir une école élémentaire dans l'un des arrondissements de cette Paroisse.

Pour les conditions s'adresser à M. ROBILARD, Président des commissaires d'école ou au Sousigné. M. CREPEAU, Sec.-Trés. St. Félix de Valois, 28 Fév. 1858.

GRANDE ATTENTION.

Le Soussigné remercie bien ses nombreux pratiques et le public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu et en même temps il prend la liberté de leur annoncer qu'il est décidé d'abandonner le commerce de Marchandises Sèches et au printemps, il vendra tout son fonds de MARCHANDISES AU PRIX COURANT!!!

Désirant seulement continuer le commerce de GROCERIES, LIQUEURS, FERONNERIES, etc., etc. Ce Fonds de Magasin consistant en: DRAP, CASHMIRE, CASHMIRE, DRAP ORLÉANS, PATRONS DE ROBE, MOUSSELINE DE LAINE, FLANELLE, CARISÉE, CHALES, ÉCHAPES, BOURAGAN, ÉTOFFE, SATINETTE, CHARTIGNE, INDIENNE, CAUTIL, SATIN, GROS DE NAPLE, PATRONS DE VESTES, BAS ET CHAUSSONS, HARDES FAITES, Et une quantité d'autres articles trop longs à énumérer. O. CHENEVERT. Trois-Rivières, 18 Février 1858.

DAVID FINLAY, TAILLEUR, VIS-A-VIS LE MAGASIN DE R. H. KITTSON, SOREL.

Le Soussigné pense qu'il est de son devoir de profiter de cette occasion pour présenter à ses pratiques ses plus sincères remerciements pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu depuis son entrée en affaires, et il espère maintenant que par son attention personnelle et la connaissance qu'il a des dernières modes, mériter d'avoir de plus en plus le patronage public. DAVID FINLAY. Sorel, 6 août 1857.

SITUATION DEMANDEE.

UN JEUNE HOMME, ayant huit années d'expérience comme commis dans un magasin de première classe de la campagne, connaissant parfaitement les deux langues et pouvant fournir les meilleurs recommandations désirerait se placer à Montréal, soit dans un magasin en gros ou en détail. S'adresser, par lettre affranchie, au bureau de la Gazette de Sorel. Sorel, 21 janvier 1858.

L'APPAREIL AUBIN

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hôtels, les Collèges, les Villages et les Villes. BREVETÉ POUR LE CANADA LE 10 DÉCEMBRE 1858. Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal.) s'adapte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné. C'est l'Appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adapte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Scieure de Bois, la Résine, la Houille, la Graisse, les Os, l'huile, le Pain de Suif ou de Graines, produit la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse. Il a obtenu la MÉDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé. Pour des Appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à E. BEAUMANN, Agent pour le Bas-Canada, Rue Craig, No. 142, chez M. Garth. 25 Février 1858.

A LOUER.

Possession au premier Mai prochain. un des MAGASINS de J. B. LAMERE, Ecuier, faisant face au marché. Pour les conditions s'adresser à A. CONLIN. Sorel, 25 Février 1858.

A LOUER.

Possession au premier Mai prochain. Une jolie MAISON, située sur la rue King voisin du Palais de Justice. Pour les conditions s'adresser à A. CONLIN. Sorel, 25 Février 1858.

AVIS

ON demande un Instituteur ou une Institutrice qualifié pour tenir une école élémentaire dans l'un des arrondissements de cette Paroisse. Pour les conditions s'adresser à M. ROBILARD, Président des commissaires d'école ou au Sousigné. M. CREPEAU, Sec.-Trés. St. Félix de Valois, 28 Fév. 1858.

GRANDE ATTENTION.

Le Soussigné remercie bien ses nombreux pratiques et le public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu et en même temps il prend la liberté de leur annoncer qu'il est décidé d'abandonner le commerce de Marchandises Sèches et au printemps, il vendra tout son fonds de MARCHANDISES AU PRIX COURANT!!!

Désirant seulement continuer le commerce de GROCERIES, LIQUEURS, FERONNERIES, etc., etc. Ce Fonds de Magasin consistant en: DRAP, CASHMIRE, CASHMIRE, DRAP ORLÉANS, PATRONS DE ROBE, MOUSSELINE DE LAINE, FLANELLE, CARISÉE, CHALES, ÉCHAPES, BOURAGAN, ÉTOFFE, SATINETTE, CHARTIGNE, INDIENNE, CAUTIL, SATIN, GROS DE NAPLE, PATRONS DE VESTES, BAS ET CHAUSSONS, HARDES FAITES, Et une quantité d'autres articles trop longs à énumérer. O. CHENEVERT. Trois-Rivières, 18 Février 1858.

DAVID FINLAY, TAILLEUR, VIS-A-VIS LE MAGASIN DE R. H. KITTSON, SOREL.

Le Soussigné pense qu'il est de son devoir de profiter de cette occasion pour présenter à ses pratiques ses plus sincères remerciements pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu depuis son entrée en affaires, et il espère maintenant que par son attention personnelle et la connaissance qu'il a des dernières modes, mériter d'avoir de plus en plus le patronage public. DAVID FINLAY. Sorel, 6 août 1857.

SITUATION DEMANDEE.

UN JEUNE HOMME, ayant huit années d'expérience comme commis dans un magasin de première classe de la campagne, connaissant parfaitement les deux langues et pouvant fournir les meilleurs recommandations désirerait se placer à Montréal, soit dans un magasin en gros ou en détail. S'adresser, par lettre affranchie, au bureau de la Gazette de Sorel. Sorel, 21 janvier 1858.

IMPRIMERIE DE LA GAZETTE DE SOREL. ON exécute à ce Bureau toutes espèces d'imprimés, dans les derniers goûts, au tenu convenu et à des prix modérés, tels que: Boches, Blancs de comptes, Lettres Funeraires, Circulaires, CARTES D'AFFAIRES, BILLETS, &c., &c.

ON exécute aussi toutes les FORMULS DE BLANCS les plus ordinairement demandés, pour les Ecoles, Conseils Municipaux, Commissaires, Notaires, Huissiers, etc. etc. Cette imprimerie étant dans le nouveau District de Richelieu, nous espérons, pour cette raison, en être patronisé.

MM. les Secrétaires des Municipalités des campagnes, ainsi que MM. les Secrétaires des Sociétés d'Agricultures, les Commissaires d'Ecoles, Notaires, etc., etc., trouveront en s'adressant à ce bureau, tout ce qu'il leur faudra en fait d'imprimés pour tous leurs besoins et à leur plus entière satisfaction. Les demandes pourront être faites par la maille et on y répondra dans le plus court délai possible.

AVIS

EST par le présent donné qu'il sera fait application à la Législature dans le cours de sa prochaine session pour en obtenir un Acte pour l'incorporation de la "COMPAGNIE DE NAVIGATION D'YAMASKA" comme un corps politique et incorporé avec tous les pouvoirs et privilèges requis et nécessaires. St. Aimé 9 Février 1858.—11

NOTICE

IS hereby given that an application will be made at the next session of Provincial Parliament, for the passing of an Act to incorporate "THE YAMASKA NAVIGATION COMPANY" as a body politic and corporate, with all requisite and necessary incidents, powers and privileges. St. Aimé, 9th February 1858.—11

Attention! Attention!

MR. Robert H. Kittson, vendra d'ici au premier de mai prochain, tout son fonds de MARCHANDISES SECHES AU PRIX COURANT, pour argent comptant. Il prendra aussi en échange pour des marchandises toutes espèces de grains et payera le haut plus prix du marché. ROBERT H. KITTSON. Sorel, 14 janvier 1858.

A Vendre

PAR LE SOUSSIGNÉ: 100 QUARTS DE PLATRE DE PARIS, première qualité. R. H. KITTSON. Sorel, 4 janvier 1858.

A Vendre

PAR LE SOUSSIGNÉ: 50 CHAUDRONNES, de CHARBON pour Forgerons, première qualité. R. H. KITTSON. Sorel, 4 janvier 1858.

FONDERIE

LES Soussignés informent leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert une Fonderie pour la fabrication des ENGINES et de toutes espèces de Fonte, depuis la force de TROIS chevaux et toujours en augmentant. Les personnes qui auraient besoin d'ENGINES soit pour faire marcher des MOULINS de toutes espèces, soit pour le mouvement des moulages pour mouler le grain, ou pour faire mouvoir des moulins à scies pour le bois, ou pour d'autres instruments mécaniques, les trouveront en s'adressant à l'Etablissement des soussignés. Ils fondent aussides POELES DE TOUTES DESCRIPTION. Ils sont aussi les seuls en Canada qui manufacturent LES SIFFLETS pour les bateaux à vapeur, et c'est de leur boutique que sont sortis ceux de la ligne de Richelieu et un grand nombre d'autres. Ils invitent aussi spécialement les personnes qui auraient besoin D'Instruments Mécaniques ou D'ENGINES, de s'adresser à eux et ils accepteront toutes les demandes qui leur seront faites à des prix bien modérés. Ils ont aussi le plaisir d'annoncer à MM. les Imprimeurs, qu'ils manufacturent des Presses à Imprimer, d'un nouveau plan, qui fonctionnent avec une rapidité extraordinaire. En terminant, les soussignés prient bien ceux qui auront besoin d'Engins, etc. etc. de venir visiter leur établissement. Ils espèrent surtout et ils ont par leur résidence dans ce chef lieu le plus grand droit au patronage du NOUVEAU DISTRICT de RICHELIEU, et ils se flattent beaucoup aussi qu'il ne leur fera pas défaut. Le public sera servi ici comparativement aux mêmes prix que dans les grands centres et avec beaucoup plus de commodité et de facilité. S'adresser à L. & M. BEAUCHEMIN, à la Fonderie de Sorel. Sorel, 29 Oct. 1857.

POMMADE

Pour le mal d'Yeux. M. le Dr. J. U. Tuncorre, de cette ville possède depuis quelques années, une POMMADE ADMIRABLE pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain et en peu de jours. Cette pommade commence à jouir d'une réputation méritée. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application. Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux. Sorel, 12 Novembre 1857.

SPECULATION AVANTAGEUSE.

Le Soussigné offre en vente ce superbe EMBLACEMENT, situé auprès de l'Eglise de la paroisse de St. FRANÇOIS DU LAC, avec MAISON spacieuse, Magasin, Hangar, Ecurie et Remise, le tout en bien bon ordre. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux à Et. BOUCHER, Ecr. Notaire, ou à Sorel à M. H. BARTHE. G. F. BOIS. St. François du Lac, 21 Janvier 1858.

Pierre Corriveau, CORROYEUR ET TANNEUR, Rue Augusta, en face du Bureau de Poste, Sorel.

constamment en main un assortiment considérable de Crins Noirs et Rouges à vendre en gros et en détail. Il remplace aussi les peaux en son et en nocou pour les habitants et le public en général. Il achète toutes espèces de peaux au plus haut prix du marché. Il espère mériter l'encouragement du public. PIERRE CORRIVEAU. Sorel, 24 Décembre 1857.—a

POMMADE

Pour le mal d'Yeux. M. le Dr. J. U. Tuncorre, de cette ville possède depuis quelques années, une POMMADE ADMIRABLE pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain et en peu de jours. Cette pommade commence à jouir d'une réputation méritée. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application. Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux. Sorel, 12 Novembre 1857.

SPECULATION AVANTAGEUSE.

Le Soussigné offre en vente ce superbe EMBLACEMENT, situé auprès de l'Eglise de la paroisse de St. FRANÇOIS DU LAC, avec MAISON spacieuse, Magasin, Hangar, Ecurie et Remise, le tout en bien bon ordre. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux à Et. BOUCHER, Ecr. Notaire, ou à Sorel à M. H. BARTHE. G. F. BOIS. St. François du Lac, 21 Janvier 1858.

POMMADE

Pour le mal d'Yeux. M. le Dr. J. U. Tuncorre, de cette ville possède depuis quelques années, une POMMADE ADMIRABLE pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain et en peu de jours. Cette pommade commence à jouir d'une réputation méritée. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application. Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux. Sorel, 12 Novembre 1857.

SPECULATION AVANTAGEUSE.

Le Soussigné offre en vente ce superbe EMBLACEMENT, situé auprès de l'Eglise de la paroisse de St. FRANÇOIS DU LAC, avec MAISON spacieuse, Magasin, Hangar, Ecurie et Remise, le tout en bien bon ordre. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux à Et. BOUCHER, Ecr. Notaire, ou à Sorel à M. H. BARTHE. G. F. BOIS. St. François du Lac, 21 Janvier 1858.

POMMADE

Pour le mal d'Yeux. M. le Dr. J. U. Tuncorre, de cette ville possède depuis quelques années, une POMMADE ADMIRABLE pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain et en peu de jours. Cette pommade commence à jouir d'une réputation méritée. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application. Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux. Sorel, 12 Novembre 1857.

SPECULATION AVANTAGEUSE.

Le Soussigné offre en vente ce superbe EMBLACEMENT, situé auprès de l'Eglise de la paroisse de St. FRANÇOIS DU LAC, avec MAISON spacieuse, Magasin, Hangar, Ecurie et Remise, le tout en bien bon ordre. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux à Et. BOUCHER, Ecr. Notaire, ou à Sorel à M. H. BARTHE. G. F. BOIS. St. François du Lac, 21 Janvier 1858.

G. HUNT, BOUTIQUE de PEINTURE (Près de la Chapelle Ecossaise.)

MAISONS, ENSEIGNES, Bateaux-a-vapeur, Decorations, &c.

LISTE DES PRIX. Une couche de Peinture ordinaire, par verge carrée...

BLAZON. Bannières complètes—simple... Do de Soie, avec frange d'or...

HOTEL AMERICAIN. PREMIERE MAISON DE SOREL. Rue du Fleuve, vis-à-vis le débarcadere des bateaux-a-vapeur.

MADAME PELOQUIN informe le public en général que son HOTEL, rue du Fleuve continu d'être ouvert au public.

M. GAUVREAU, MAGASIN DE SOULIERS, EN GROS ET DETAIL. ENSEIGNE DE LA GROSSE BOTTE

Le Soussigné a constamment en main un vaste assortiment de CHAUSSURE de toutes espèces, telles que: Bottes, Souliers, Bottines...

Bottes et Souliers A GRAND MARCHÉ!! EN GROS ET EN DETAIL.

A. CONLIN, l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il vient de recevoir un Nouvel Assortiment complet de CHAUSSURES POUR L'HIVER.

A. CONLIN, Place du Marché. Sorel, 19 Nov. 1857.

LES PILULES VITALES FAITES DE VEGETAUX ET LES BITTERS PHOENIX DU Dr. Moffat. Une douce et toute à la fois très efficace médecine de famille...

En outre de ces témoignages le propriétaire a par devers lui des milliers de certificats de personnes qu'elles ont guéri des maladies suivantes les plus tenaces et les plus dangereuses...

Chantiers! D. & J. MCCARTHY & Cie, CONSTRUCTEURS DE BATIMENTS, SOREL.

LES Soussignés sont toujours prêts à entreprendre la construction de Gros Batiments, S.T.E.M.B.O.A.T.S. (bateaux-a-vapeur) BARGES, etc.

ASSORTIMENT GÉNÉRAL DE MARCHANDISES SECHES, ET D'ÉPICERIES, MICHEL MORGAN SOREL.

MARCHANDISES SECHES, ET D'ÉPICERIES, MICHEL MORGAN SOREL. Le soussigné tout en remerciant ses pratiques de l'encouragement libéral qu'ils ont bien voulu lui accorder...

AUX BATEAUX-A-VAPEUR. Le soussigné profite aussi de la présente occasion pour annoncer aux propriétaires ou employés des bateaux-a-vapeur...

FONDERIE DE SOREL. Rue Augusta, Près de la Place du Marché, SOREL. POELES, CHAUDRONS, MOUVEMENTS, MOULINS, FONTE POUR BATEAUX A VAPEUR.

ROBERT H. KITSON, SOREL, C. E. Marchandises Seches. Tient constamment en main un assortiment général de Marchandises Sèches...

Groceries et Provisions. Son assortiment d'Épiceries (Groceries) est des mieux choisis et de la meilleure qualité.

Ferronnerie. Fer en barre de toutes dimensions, Fer rond, Poies doubles et simples, Clous de toutes sortes...

Salon de Sorel, Tout à fait vis-à-vis les quais des Bateaux-a-vapeur de la Compagnie du Richelieu.

Vins de toutes Sortes, LIQUEURS, BOISSONS, RAFFRAICHISSANTES, TELLES QUE: EAU DE SODA, & C.

Champagne de Du Temple & Fils, Eau de Plantagenet, etc. Les soussignés par la bonne tenue qu'ils ont de leur salon, espèrent mériter le patronage des étrangers et des messieurs de cette ville.

GRANDE FORGE DE SOREL, Vis-à-vis le Palais de Justice.

M. B. CHAMPAGNE, ANNONCE aux citoyens de Sorel et aux habitants du District de Richelieu, qu'il est maintenant le seul propriétaire de la GRANDE FORGE DE SOREL...

ALON MEUBLES. Importés des États-Unis et d'Europe. On y trouvera les articles dont on aura besoin, d'aussi bonne qualité et dans les derniers goûts que dans les grands magasins du genre soit à Montréal ou à Québec.

D'ÉPICERIES, Vaisselles, Quincalleries, etc. Le tout de qualités supérieures et à des prix modérés. Le soussigné remercie aussi ses pratiques de leur encouragement libéral jusqu'à présent...

W. LUNAN, BOULANGER ET CONFISEUR, RUE ROYALE, SOREL. A PART le pain qu'il fournit soit à son magasin ou à domicile, a toujours en mains un assortiment général D'ÉPICERIES.

Gum et Brandy Drops, Gâteaux de différentes qualités, Mottes ENGLAIS et FRANÇAIS, Bombons de toutes espèces...

H. DROLET, VOITURIER, SOREL. MALGRÉ que le soussigné se flatte d'être déjà bien connu du public Canadien comme Manufacturier de Voitures...

UNE FORGE ET UNE BOUTIQUE POUR PEINTURE ET VERNIS les voitures, de manière à donner toute la satisfaction possible aux pratiques qui ne sauraient trouver un ouvrage mieux fini nulle part ailleurs.

GRANDS COFFRES EN FER, (SAFE) à l'épreuve du feu, de toutes les grandeurs et garantis aussi bons que n'importe lesquels qu'on pourrait acheter dans aucune manufacture de ce genre en Canada.

Rogner et Danteler les Scies ET GODENDARDS DE TOUTES ESPÈCES. Tout en remerciant ses pratiques de l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à présent...

CERTIFICAT. Le soussigné, avant de partir de Sorel, écrit son devoir de recommander au public son ci-devant associé, M. MOYSE BEAUGRAND CHAMPAGNE, qui continue seul les affaires de la ci-devant société de GALE & CHAMPAGNE.

JOHN GALE, Sorel, 24 Septembre 1857. Les Soussignés ont l'honneur de recommander au public son ci-devant associé, M. MOYSE BEAUGRAND CHAMPAGNE, qui continue seul les affaires de la ci-devant société de GALE & CHAMPAGNE.

LOUIS DUSSEAU, Menuisier et Entrepreneur, SOREL. Le Soussigné prend la liberté d'offrir ses services au public comme CONSTRUCTEUR ET ENTREPRENEUR DE MAISON.

A LOUER. Une MAISON en brique à deux étages, située rue George, porte voisine de celle occupée par le Soussigné.

UN VIEUX MEDECIN INDIEN. QUI a fait sa fortune et s'est retiré des affaires, va employer le reste de ses jours pour la guérison de cette affreuse maladie la CONSUMPTION.

PILULES DE RACINES SAUVAGES DU DR. MORSE. L'INVENTEUR de ces Pilules a rasé la grande partie de sa vie dans les voyages; il a visité l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique du Nord.

GRANDE FORGE DE SOREL, Vis-à-vis le Palais de Justice. M. B. CHAMPAGNE, ANNONCE aux citoyens de Sorel et aux habitants du District de Richelieu, qu'il est maintenant le seul propriétaire de la GRANDE FORGE DE SOREL.

GRANDS COFFRES EN FER, (SAFE) à l'épreuve du feu, de toutes les grandeurs et garantis aussi bons que n'importe lesquels qu'on pourrait acheter dans aucune manufacture de ce genre en Canada.

Rogner et Danteler les Scies ET GODENDARDS DE TOUTES ESPÈCES. Tout en remerciant ses pratiques de l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à présent...

CERTIFICAT. Le soussigné, avant de partir de Sorel, écrit son devoir de recommander au public son ci-devant associé, M. MOYSE BEAUGRAND CHAMPAGNE, qui continue seul les affaires de la ci-devant société de GALE & CHAMPAGNE.

E. & M. O'HEIR, MAGASIN DE HARDÉS FAITES, Coin Nord de la R.N. de la Reine, SOREL.

MESSRS. OHEIR, ont le plaisir de présenter leurs meilleurs remerciements aux citoyens de Sorel et des environs, pour le patronage libéral dont ils ont été favorisés depuis plusieurs années.

MARCHANDISES SECHES. D'ÉTAPES ET D'OBJETS DE FANTASIES DE TOUTES SORTES. Ils ont aussi un assortiment d'Épicerie et Liqueurs de toutes sortes, et ils prennent la liberté d'attirer tout particulièrement l'attention sur leur assortiment de HARDÉS FAITES.

ADRESSES D'AFFAIRES DE NIVERVILLE & BARTHE, AVOCATS, SOREL. TIENNENT leur Bureau au-dessous de l'Imprimerie de la Gazette de Sorel.

A. N. GOUIN, AVOCAT, RUE GEORGE, SOREL. Sorel, 3 Décembre 1857.

J. B. L. PRECOURST, NOTAIRE, Coin des Rues Augusta et du Roi. Sorel, 29 Oct. 1857.

DR. TURGOTTE, Chambré St. Laurent, RUE GEORGE, SOREL. Sorel, 13 août 1857.

DR. CADIEUX, Vis-à-vis l'Église Anglicane, SOREL. Sorel, 13 août 1857.

DR. HALLER, Rue George, SOREL. Vis-à-vis le Couvent des Ursulines, SOREL. Sorel, 13 août 1857.

DR. JOHNSTONE, Près du Quarré Royal, SOREL. Sorel, 13 août 1857.

R. L. HAYDEN, ARPENTEUR, Rue Charlotte, Sorel. Sorel, 13 août 1857.

A. SMITH, HORLOGIER, Place du Marché, SOREL. Sorel, 13 août 1857.

La Gazette de Sorel, JOURNAL PUBLIE DANS LES INTÉRÊTS DU DISTRICT DE RICHELIEU. Le Jeudi de chaque semaine, par G. I. BARTHE, Propriétaire Auguste Fortier, IMPRIMEUR.